



Règlement et informations.



Le Run and Bike de Naours aura lieu le 1er novembre 2022, au départ du parking de la cité souterraine, 5 rue des carrières à Naours.

L'épreuve est sous la responsabilité du club Naours Run and Bike.

L'assurance à la journée est comprise dans le prix d'inscription pour les participants non-licenciés.

TARIF ET INSCRIPTION :

Compte tenu de la distance proposée, seuls les participants nés à partir de 2008 sont autorisés à concourir.

L'autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs non licenciés.

Tarif par équipe : 15€.

Inscription en ligne sur helloasso jusqu'au 31/10/2022 midi, ou au format papier à remplir chez Cycle G à Doullens avant le 29/10/2022.

Une inscription papier ne sera prise en compte qu'avec la fiche de renseignements remplie et signée, la photocopie des certificats médicaux (pour les non licenciés) ou de la licence ainsi que le règlement par chèque à l'ordre de « Naours Run and Bike ».

Le jour J, les licences ou certificats médicaux (mentionnant l'aptitude à la course à pied et/ou au vélo EN COMPETITION) seront contrôlés avant le départ, seuls les participants en règle seront autorisés à concourir, aucun remboursement ne pourra être exigé. Sont acceptées les licences UFOLEP, FSGT, FFTri, FFA...

L'ÉPREUVE :

Remise des dossards à partir de 8h15, départ de la course à 9h.

La course s'effectue en par équipe de 2 ; les coureurs partent 1 minute avant les VTT lors du départ.

Les membres d'une même équipe pourront être coureur et/ou cycliste, le VTT se passe de main à main (pénalité d'1 minute en cas de non-respect constaté).

Le passage de la ligne d'arrivée par les 2 équipiers est OBLIGATOIRE pour valider le chrono.

Sur le parcours, la distance entre les membres d'une même équipe ne devra pas excéder une vingtaine de mètres.

Casque OBLIGATOIRE pour le VTT, VAE interdit.

Les traversées seront assurées par des signaleurs, le respect strict de leurs consignes sur place est demandé.

Il est de la responsabilité des participants d'être préparé à l'épreuve à laquelle ils participent et d'avoir le matériel adapté à la pratique.

Ravitaillement, boisson à l'arrivée et une consommation offerte au bar des grottes à l'issue de la course.

RECOMPENSES :

Les podiums des catégories : Senior Homme, Master Homme, Senior Femme, Master Femme, Mixte et Jeune seront récompensés (sous réserve d'un minimum d'engagés par catégorie).

Est considéré « Jeune » tout participant de la catégorie minime (né en 2008) à junior (né en 2003).

La catégorie de l'équipe se base sur l'année de naissance du plus âgé des 2 participants.

J'ai pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à en respecter les clauses.

Signature Capitaine :

Signature équipier :